

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



Bonjour chers parents,

Tout au long de l'année, vous recevrez Le Moulinet vous informant des principales activités de l'école. Nous vous invitons fortement à prendre connaissance des renseignements généraux qui y sont notés.

En ce beau temps automnal, voici en bref les dernières nouvelles !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Congé de l'Action de grâce

Nous vous rappelons que le **lundi 12 octobre** est une journée de congé pour tous. Le service de garde sera également fermé.

Journée pédagogique du 23 octobre

Veillez noter que le **vendredi 23 octobre** est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Les élèves sont en congé, mais le service de garde est ouvert.

Photos scolaires (voir l'horaire en pièce jointe)

Veillez noter les dates des photos scolaires : **1^{er} et 2 octobre** pour tous les élèves.

Comme l'an passé, monsieur Yan Lasalle est le photographe retenu par les membres du conseil d'établissement. **Les photos étant prises à l'extérieur, merci de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.** À noter qu'aucune photo de groupe ne sera prise. En remplacement, un collage de photos individuelles de type mosaïque sera réalisé pour chaque groupe.

Caisse scolaire

Les dernières semaines de l'année scolaire 2019-2020 se sont terminées de façon exceptionnelle que ce soit en lien avec la crise sanitaire actuelle ou encore, la nouvelle gouvernance scolaire des écoles du Québec. C'est pourquoi, nous tenons à vous informer que l'activité éducative de la caisse scolaire et les ateliers présentés dans les classes dans le cadre du programme « SYNERGIE » sont en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Les demandes d'ouvertures de compte « caisse scolaire » demandées en ligne par les parents seront traitées et les enfants pourront déposer à leur compte directement dans une succursale de la caisse jusqu'à ce que les collectes d'enveloppes reprennent dans les écoles. Merci de votre compréhension.

Nathalie Grondin, Conseillère jeunesse, Caisse des Patriotes

Première communication écrite et bulletins

Dans la **semaine du 13 octobre**, vous recevrez une première communication via Mozaïk Portail vous donnant un compte rendu de l'intégration, de la participation de votre enfant en classe et un aperçu de son rendement scolaire et comportemental. Nous vous demandons de prendre connaissance de cette **première communication**. De plus, étant prescrit par le Régime pédagogique, il y aura comme par les années passées, **trois bulletins**. Voici les dates :

1^{er} bulletin (préscolaire et primaire) – Ce premier bulletin vous sera envoyé par Mozaïk Portail dans la semaine du **16 novembre**. Il couvrira la période du **1^{er} septembre au 13 novembre 2020** et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



Rencontre de parents : dates et heures à confirmer par l'enseignant(e) de votre enfant.

2e bulletin (préscolaire et primaire) – Le 2^e bulletin vous sera envoyé par Mozaik Portail dans la **semaine du 8 mars**. Ce bulletin couvrira la période du **16 novembre au 26 février 2021** et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

3e bulletin (préscolaire et primaire) – Vous recevrez le 3^e bulletin le **23 juin au plus tard**. Il sera également envoyé par Mozaik Portail. Il couvrira la période du **8 mars jusqu'à la fin de l'année** et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Résultat final : sur le 3^e bulletin apparaîtra également le résultat final pour chaque discipline. Ce résultat sera composé comme suit :

- * 20 % étape 1
- * 20 % étape 2
- * 60 % étape 3 et tiendra compte de la pondération des compétences disciplinaires.

Nous ne savons pas encore s'il y aura, cette année, des examens ministériels en 4^e année et en 6^e année. Nous vous aviserons dès qu'une directive nous parviendra du MEES.

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Dans la **semaine du 13 octobre**, vous recevrez également un document intitulé **Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages** vous indiquant pour toutes les disciplines enseignées, et ce, à chacune des étapes, les grands thèmes sur lesquels porteront les évaluations de vos enfants.

Rappel - Sécurité aux abords de l'école (voir la pièce jointe)

On note que plusieurs parents utilisent la marche pour venir reconduire leurs enfants à l'école et nous vous en félicitons, car ce comportement contribue grandement à la sécurité de nos élèves en plus de favoriser l'activité physique. Pour les automobilistes, nous sollicitons votre collaboration afin que chacun d'entre vous respecte la signalisation routière.

Nous vous demandons de ne pas contrevenir à l'affichage des limites de vitesse, de virage en U et de stationnement autour de notre établissement. Pour la sécurité de nos élèves qui voyagent en transport scolaire, il faut respecter l'espace réservé aux autobus et berlines.

En ce qui a trait à l'utilisation du stationnement de l'école, nous vous demandons d'éviter d'utiliser le stationnement du personnel de l'école. Il en va de la sécurité de nos jeunes apprenants. Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Aux parents des élèves du 1^{er} cycle

Compte tenu des circonstances exceptionnelles vécues cette année en lien avec la COVID-19, nous avons pris la décision d'annuler l'invitation à l'atelier ayant pour thème : **La période des leçons et des devoirs**. Ce n'est que partie remise. Merci de votre compréhension.

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



Guide alimentaire canadien

Le 22 janvier dernier, Santé Canada dévoilait la 9^e version du *Guide alimentaire canadien*. Dans cette dernière version du *Guide*, on suggère **des proportions de groupes d'aliments** qui devraient constituer notre assiette et non plus **des portions**. Et pour savoir quelle quantité manger, on se fie à notre faim. Que devrait contenir notre assiette?

- Une moitié devrait être constituée de fruits et de légumes;
- Un quart de grains entiers comme le riz brun, le quinoa, l'avoine et le pain de grains entiers;
- Un quart d'aliments protéinés comme les légumineuses, la viande, le poisson, la volaille, les noix, le lait, les œufs et le fromage.

Santé Canada recommande de favoriser les sources de protéines végétales, comme le tofu, les lentilles et les pois chiches. Bref, selon la science, ce sont les végétaux qui doivent représenter la majorité de ce qu'on mange, et ce, pour être en meilleure santé. Ces aliments méritent donc une plus grande place au menu. Il faut se rappeler qu'il vaut mieux croquer nos végétaux plutôt que de les boire! Il faut également faire attention aux produits transformés qui sont très calorifiques. Selon une étude publiée l'an dernier dans le *Canadian Journal of Public Health*, les boissons gazeuses, les croustilles, les craquelins, les gâteaux, les biscuits, les barres tendres, le chocolat, les bonbons, les repas prêts à manger, etc., ces aliments sont associés à l'obésité, au diabète et aux maladies cardiovasculaires. On veut donc privilégier les aliments frais et peu transformés (réf. *Guide alimentaire canadien*).

Halloween

Le **vendredi 30 octobre**, pour souligner la fête de l'Halloween, sorcières, monstres, fantômes et autres personnages défilent dans l'école Du Moulin. Les enfants du primaire et du préscolaire pourront se déguiser toute la journée et célébrer l'événement en classe. Comme chaque année, des activités spéciales seront offertes aux élèves.

À noter que les élèves du 3^e cycle devront porter leur masque de protection.

IMPORTANT

Dans les jours suivant la fête de l'Halloween, nous vous demandons de ne pas mettre de friandises dans la boîte à lunch de vos enfants pour le dîner, car comme vous le savez, beaucoup de nos élèves sont allergiques.

RAPPELS IMPORTANTS

- **Temps automnal** : dans le but d'éviter que les élèves soient malades, merci de vous assurer que vos enfants sont habillés chaudement avant de quitter la maison.
- Respectant la **Politique d'une saine alimentation du MEES**, nous vous demandons de composer les collations de vos enfants avec uniquement des fruits (frais ou séchés), des légumes avec humus ou autre trempette et des produits laitiers et en quantité suffisante, surtout s'ils restent au service de garde (voir la pièce jointe).
- Nous vous suggérons fortement de souscrire à une **assurance accident** au bénéfice de chacun de vos enfants auprès d'un assureur privé. En effet, le Centre de services scolaire des Patriotes détient une assurance responsabilité civile, mais ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.
- Un enfant qui a dormi suffisamment est un apprenant mieux disposé aux apprentissages. La fatigue et la réussite ne font pas bon ménage. Pensons-y.
- **Lorsque vos enfants sont absents, il est important de le signaler à l'école au 450 645-2352. La boîte vocale est en fonction en tout temps.**

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



- **Surveillance dans la cour d'école** : un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde. Le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.
-

CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE !

Nous vous encourageons à visiter notre site web à l'adresse suivante : dumoulin.csp.qc.ca. Il contient d'importantes informations : notre nouveau projet éducatif adopté par les membres du conseil d'établissement en mai dernier, son plan d'action, le rapport annuel, le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école, etc.

COVID-19

Nous avons franchi ensemble un premier mois important en ce qui a trait au retour en classe des élèves dans un environnement sécuritaire.

Comme vous l'avez sûrement entendu ou lu, depuis le 14 septembre, le gouvernement a annoncé certains assouplissements aux conditions actuelles permettant ainsi aux élèves d'avoir accès à des services complémentaires plus variés dont les services d'orthopédagogie et de francisation lorsque ceux-ci sont offerts en dehors du groupe-classe (bulle). En effet, ces services pourront être accessibles de façon individuelle ou en petits groupes, et ce, même si ces regroupements réunissent des élèves de groupes-classes stables différents.

Le déploiement d'autres nouvelles mesures se fera en respectant le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle, selon l'identification par la Santé publique de la région où sont situées les écoles. Cette gradation de zone (**verte**, **jaune**, **orange** et **rouge**) permettra une mise en œuvre cohérente avec les consignes de la Santé publique et permettra aux réseaux scolaires de s'adapter en continu en fonction de l'évolution de la situation, le cas échéant. Présentement, la région de la Montérégie est passée au **code jaune**. Les élèves fréquentant les écoles des **zones vertes** et **jaunes** pourront continuer d'appartenir à deux groupes stables supplémentaires au groupe classe de base notamment pour le service en orthopédagogie et celui en francisation.

Le nombre de cas recensés dans les établissements scolaires du Québec ainsi que dans la population en général nous rappelle toutefois que la COVID-19 est encore présente. Aussi, la vigilance demeure de mise et les mesures prévues au plan de la rentrée pour notre établissement ont toujours leur raison d'être.

Si votre enfant manifeste des signes de maladie, nous vous demandons de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Si votre enfant présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19, nous vous encourageons à composer le **1 877 644-4545** ou à utiliser **l'outil d'évaluation sur Québec.ca/décisioncovid19**. Pour toutes situations liées à l'état de santé de votre enfant, nous vous demandons de nous en informer en prenant contact avec le secrétariat de l'école au : 450 645-2352 poste 0.

Nous vous rappelons que seule la Santé publique est décisionnelle lorsqu'il y a un cas de COVID-19. En effet, nous devons appliquer à la lettre leurs consignes et leurs décisions.

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



Les symptômes à surveiller sont :

- * La fièvre
- * Symptômes respiratoires (toux, essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge, nez qui coule ou nez bouché)
- * Symptômes généraux (grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires non liées à un effort physique, perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût)
- * Symptômes gastro-intestinaux (nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre)

Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifie pas assurément une infection à celle-ci. Il importe donc d'obtenir les directives de la Santé publique.

Port du masque : pour les élèves concernés, nous vous suggérons de laisser un masque supplémentaire dans le sac à dos de votre enfant pour les journées où il aura oublié son masque en quittant la maison le matin ou le midi.

Élèves à la maison pour cause de maladie ou en attente d'un résultat au test de la COVID-19. Lorsqu'un enfant est malade ou en attente d'un résultat au test de la COVID-19, son enseignante titulaire a la responsabilité d'assurer le suivi auprès des parents de l'élève et de lui fournir du travail à réaliser à la maison (ex. : plan de travail, lectures, leçons et devoirs). Dès son retour à l'école, des périodes de récupération seront déterminées entre l'enseignante et l'élève.

Nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre compréhension.

CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE

Compte tenu des directives de la Santé publique restreignant l'accès des parents à l'intérieur de l'établissement, nous avons fait l'acquisition de l'application « **HOPHOP** ». Ce service nous permet de faire préparer les enfants en vue de leur départ, et ce, quelques minutes avant l'arrivée de leurs parents. Cela réduit considérablement le temps d'attente pour les parents à l'extérieur.

Prenez-note que la **première facturation** des frais de garde vous parviendra au début du mois d'octobre. Afin d'éviter de rembourser ces frais en cas de fermeture, ceux-ci seront désormais facturés à la fin de chaque mois plutôt qu'au début. De plus, la facturation du service aux dineurs se fera mensuellement cette année.

Le service de traiteur est disponible depuis le 14 septembre dernier. Cependant, les ustensiles de plastique ne sont pas fournis aux élèves par souci écologique. Le Traiteur Scolaire vend, à prix raisonnable, des ustensiles réutilisables que vous pouvez identifier. Ceux-ci sont nettoyés par l'éducatrice et rangés dans le local de diner de votre enfant. Vous pouvez aussi leur en fournir de la maison.

Au cours du mois d'octobre, les sorcières et les fantômes seront à l'honneur. Les éducatrices offriront diverses activités aux élèves sur le thème de l'Halloween. D'ailleurs, la journée pédagogique du 23 octobre prochain portera sur ce sujet. L'équipe de Récré-Action nous concoctera une activité spéciale ou un spectacle pour mettre l'accent sur cette belle fête. Vous recevrez sous peu le formulaire d'inscription dans la boîte à lunch de votre enfant ainsi que par courriel. La date limite pour y inscrire votre enfant est le **jeudi 15 octobre 2020**.

LE MOULINET

OCTOBRE 2020



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'assemblée générale annuelle de l'école Du Moulin s'est tenue le lundi 31 août 2020 au cours de laquelle les parents participants ont élu leurs représentants au conseil d'établissement. Ainsi, mesdames Marie-Pierre Baillard et Marie-France Pagé ont été élues pour un premier mandat. Madame Josée Marc-Aurèle a été réélue pour un troisième mandat. Mesdames Nancy Lafortune et Isabelle Archambault Papineau ont été nommées à titre de « parents substitués ».

Du côté de l'équipe-école, plusieurs membres ont été élus. Mesdames Sophie Léonard, Annie Campeau, Mélanie Marois, Valérie Ouellette, Brigitte Lasnier, Isabelle Giroux et Claudine Boucher représenteront leurs pairs et apporteront leur soutien ainsi que leur vision au conseil d'établissement. Nous tenons à féliciter ces membres pour leur nomination et leur souhaiter la bienvenue.

Le conseil d'établissement souhaite être à l'écoute de tous les parents de l'école. L'horaire des rencontres virtuelles (TEAMS) est disponible dans Le Moulinet de chaque mois. Si vous souhaitez assister à une réunion, veuillez s'il vous plaît nous informer de votre présence et des sujets que vous souhaitez aborder, et ce, par l'envoi d'un courriel à : dumoulin@csp.qc.ca. Les informations seront ainsi relayées aux membres du conseil d'établissement.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire !
Le conseil d'établissement

Bon mois d'octobre à toutes et à tous !

La direction

OCTOBRE 2020



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
			Photos scolaires 	Photos scolaires 		
5	6	7	8	9	10	11
18h30 1 ^{re} rencontre virtuelle du Conseil d'établissement						
12	13	14	15	16	17	18
<i>Réception de la première communication via le Mozaïk Portail Parents. Réception du résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages via le courriel.</i>						
Congé Action de grâce 						
19	20	21	22	23	24	25
				Journée pédagogique Service de garde : Activité spéciale d'Halloween		
26	27	28	29	30	31	
				Halloween On se déguise ! 		